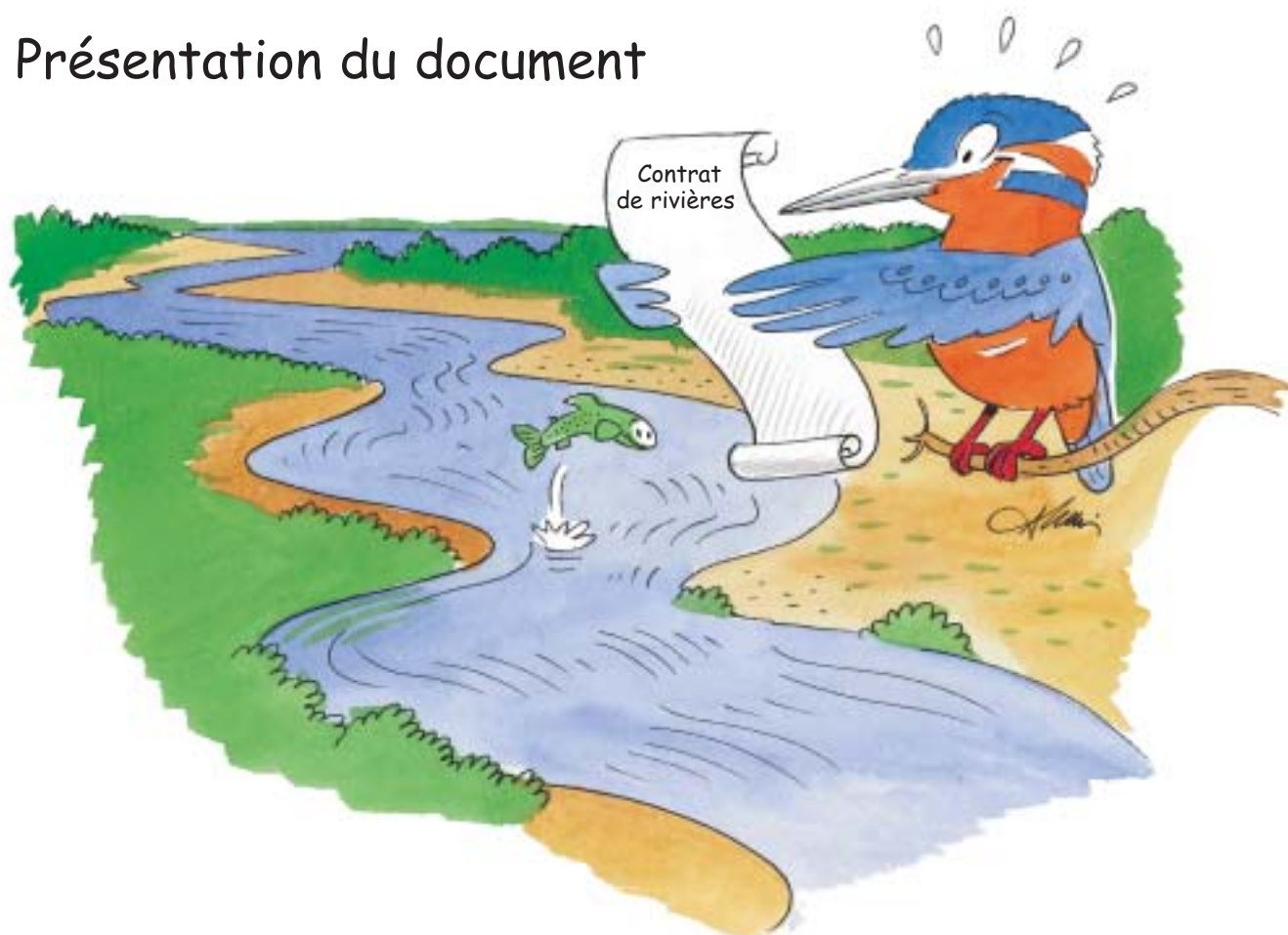


# Dossier pédagogique

# Contrat de rivières

Présentation du document



Edité par:



RÉPUBLIQUE  
ET CANTON DE GENÈVE  
Département de l'intérieur,  
de l'agriculture  
et de l'environnement

POST TENEBRAS LUX

République et Canton de Genève



Département  
de l'instruction publique



# Présentation du document

## A qui ce document s'adresse-t-il ?

- Aux enseignants des écoles primaires (3, 4, 5, 6P ou CE2, CM1, CM2 et 6<sup>e</sup> dont la commune est impliquée dans les contrats de rivières.
- Aux animateurs mandatés dans le cadre des " Contrats de rivières " pour l'accompagnement pédagogique des classes.

## Que contient-il ?

- Un outil pédagogique avec un concept de base.
- La description des animations.
- Toute l'information nécessaire au bon déroulement de ces activités.



## Quel est son objectif ?

Offrir un outil pédagogique pour :

- Faire comprendre aux élèves des écoles primaires les caractéristiques principales d'une rivière.
- Sensibiliser les élèves aux enjeux de la rivière locale, à ses richesses et à sa réhabilitation.
- Sensibiliser les élèves à l'aspect transfrontalier du bassin franco-genevois et leur faire découvrir le principe des " Contrats de rivières ".
- Permettre aux élèves de développer des connaissances et des compétences visées par les plans d'étude de l'enseignement primaire, dans une optique d'éducation au développement durable.
- Dans ce but, proposer aux élèves des activités de découverte, de recherche et de réflexion, en classe et sur le terrain, avec l'apport d'un animateur expert.

## Qui l'a réalisé ?

Une petite équipe réunissant des biologistes / chargé de communication du Service du programme de renaturation des cours d'eau et des rives (SCRER) du Département de l'intérieur et de l'environnement (DIAE), travaillant en étroite collaboration avec des formateurs du secteur de l'environnement de l'enseignement primaire du Département de l'Instruction publique genevois (DIP), ainsi qu'avec les chargés de mission de 4 contrats de rivières du bassin franco-genevois et le Rectorat de l'Académie de Grenoble.

# Qu'est-ce qu'un contrat de rivières ?



Le contrat de rivières est un accord technique et financier déclinant un programme d'actions établi pour la restauration et la valorisation des milieux aquatiques, couvrant l'ensemble d'un bassin versant. Il s'agit d'un véritable outil d'aménagement du territoire qui prend en compte, de manière globale, toutes les problématiques liées à l'eau.

A l'origine, le contrat de rivières est une procédure française à laquelle le canton de Genève s'est associé suite à la signature, en 1997, d'un protocole d'accord transfrontalier pour la revitalisation des rivières franco-genevoises.

## Les contrats de rivières du bassin genevois

5 contrats de rivières transfrontaliers couvrent aujourd'hui l'ensemble du bassin genevois :

- Sud-ouest lémanique (rivières entre l'Hermance et le Pamphiot)
- Foron du Chablais genevois
- Arve (ce contrat en phase terminale n'est pas inclus dans le dossier pédagogique)
- Genevois (rivières entre Arve et Rhône mais à l'exclusion de ces dernières)
- Pays de Gex -Léman (rivières entre la Versoix et l'Annaz)

## Les partenaires des contrats de rivières du bassin franco-genevois

Elaboré d'une manière concertée, chaque contrat de rivières signé engage sur une durée de 5 à 10 ans, les collectivités locales françaises concernées et le Canton de Genève (maîtres d'œuvre) et leurs partenaires : Etat français, Région Rhône-Alpes, Département (Ain ou Haute-Savoie selon le contrat), Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ainsi que les usagers (pêcheurs, chasseurs, associations de protection de la nature, agriculteurs, industriels, ...).

## Les objectifs des contrats de rivières :

Les contrats de rivières signés engagent les partenaires à réaliser les actions nécessaires à la réhabilitation des cours d'eau transfrontaliers. Ces actions visent à :

- Améliorer la qualité de l'eau des rivières pour garantir les multiples usages
- Satisfaire les besoins de la population sans mettre en péril l'écosystème aquatique
- Protéger les lieux habités en respectant l'espace de liberté de la rivière
- Réhabiliter les cours d'eau en tant qu'axe de vie
- Valoriser les milieux aquatiques
- Connaître les rivières pour mieux les protéger

C'est dans ce dernier volet que s'inscrit l'information du public en général et des écoles en particulier. Un concept pédagogique a donc été développé afin de sensibiliser toutes les classes primaires des écoles (genevoises et françaises) situées dans les bassins versants de ces contrats de rivières.

# Concept pédagogique proposé

Un animateur passe 3 demi-journées avec chaque classe afin de faire découvrir aux enfants (et à l'enseignant) les enjeux du Contrat de rivières. Il s'agit d'identifier les éléments principaux du contrat de rivières de la région (problèmes/réalisation et enjeux/richesses naturelles) et de les présenter de façon synthétique. Sur cette base, chaque animation peut être ciblée sur une rivière particulière de façon interactive et visuelle, le but étant de sensibiliser l'enfant aux problèmes du bassin transfrontalier qu'il habite et à sa réhabilitation. En se basant sur le contenu des 4 contrats de rivières partenaires de ce dossier, 10 cours d'eau et un marais, 11 enjeux et 10 espèces ont été choisis pour représenter et illustrer les objectifs d'un contrat de rivières.

Ce dossier est en adéquation avec la démarche et les objectifs pédagogiques préconisés par les programmes de l'enseignement primaire. Il est directement en lien avec les matières enseignées en géographie ou en sciences naturelles (sciences de la vie et de la terre) et fait appel aux capacités d'expression (orale, écrite, dessin), de dialogue et de négociations des enfants (jeu de rôles).

La compréhension du concept de " Contrat de rivières " permet de dépasser une approche uniquement notionnelle de la biologie des cours d'eau et de sensibiliser les enfants aux notions de comportement, de responsabilité civique et de recherches de compromis, dans une perspective d'éducation au développement durable.

Pour favoriser les apprentissages des élèves, l'enseignant est encouragé à travailler certains thèmes liés à l'eau (cycle de l'eau, bassin versant, etc.) avant même la première séance. Il lui sera demandé de poursuivre le travail entre les interventions pour développer différentes notions ou activités abordées par l'animateur lors de ces interventions.



# Programme des interventions

## Première demi-journée :

### Présentation de la rivière, de ses problèmes et des enjeux

L'objectif de cette première demi-journée consiste à introduire les caractéristiques principales d'une rivière et à faire comprendre ses enjeux et richesses aux élèves de façon interactive. S'appuyant sur **des fiches techniques synthétiques** (chacune décrit de manière simple, un enjeu du Contrat - crue, étiage, échelle à poisson, etc.- ou une richesse naturelle - castor, truite, libellule, etc.), l'animateur travaille avec **un poster nu interactif**. Sur celui-ci vont venir s'accrocher, au fur et à mesure des présentations, des éléments graphiques magnétiques, dont la disposition peut se faire au choix: personnages, animaux, plantes, bâtiment, STEP (station d'épuration), installations et canalisations diverses. L'animateur peut évoquer les rivières de façon générale, ou personnaliser le discours pour la rivière locale en se basant sur la fiche " Portrait de rivière " spécifique.

## Deuxième demi-journée :

### Activités sur le terrain, au bord de la rivière

Pendant cette demi-journée, l'animateur, accompagné par l'enseignant de la classe, fera découvrir un tronçon de la rivière aux enfants. Le choix du lieu de visite se fera en se basant sur les propositions de sites, indiquées sur les cartes de terrain en annexe. L'animateur montrera aux enfants des exemples concrets des sujets abordés lors de l'intervention précédente en classe (richesse, enjeux, aménagements, états des rives, etc.). Il s'appuiera sur une fiche " Carnet de terrain " pour proposer diverses activités de mesure et de recherche aux élèves. Le but de cette visite est aussi de permettre aux enfants de recueillir des impressions personnelles et d'établir un lien affectif avec la rivière de leur région.

## Troisième demi-journée :

### Synthèse et jeu de rôles, signature du " Contrat "

Cette dernière demi-journée a pour but de mettre en pratique les connaissances acquises lors des deux journées précédentes au moyen d'un jeu de rôles qui impliquera directement les élèves dans la problématique du contrat de rivières. Le jeu de rôles consiste à rejouer en petits groupes quelques arbitrages sur les enjeux de la rivière. En se basant sur la fiche " Jeu de rôles " et le poster interactif, l'animateur aide les élèves à se mettre dans la peau des acteurs concernés par la problématique du contrat de rivières (ingénieur, pêcheur, agriculteur, maire, truite, etc.). Les élèves exposent les problèmes de leur personnage et chacun essaie de trouver des solutions en proposant des actions concrètes. Le jeu finit avec la rédaction des actions décidées en commun et l'engagement de chaque acteur à les respecter, concrétisé par la signature collective d'un " Contrat de rivière " qui pourra être affiché en classe.



## Période des interventions

Les mois les plus favorables pour les interventions sont ceux de mars, avril, mai et tout début juin. Les interventions seront en principe espacées d'environ trois semaines (quatre au maximum) afin de laisser à l'enseignant le temps d'approfondir ou revoir certains aspects et aux enfants le temps d'assimiler les notions tout en conservant leur intérêt sur la thématique.

## Les intervenants

Afin de favoriser la réalisation de ces activités, seuls des animateurs ayant suivi une formation spécifique au dossier interviendront dans les classes.



# Liste des cours d'eau

10 cours d'eau et un marais, représentant les principaux enjeux des contrats des rivières ont été sélectionnés.

## Contrat de rivières transfrontalier du bassin franco-genevois entre Arve et Rhône

1. Drize
2. Aire
3. Laire

## Contrat de rivières transfrontalier du Pays de Gex-Léman

4. Versoix
5. Allondon
6. Marquet -Gobé -Vengeron
7. Annaz

## Contrat de rivières transfrontalier du Sud-ouest lémanique

8. Marais de Chilly
9. Hermance
10. Pamphiot

## Contrat de rivières transfrontalier du Foron

11. Foron

# Liste des espèces

Parmi les " espèces " des cours d'eau du bassin franco-genevois, 10 ont été choisies correspondant au moins à un des critères suivants :

- Avoir une histoire ou un aspect attirant et excitant pour l'enfant
- Avoir une fonction écologique importante
- Etre facile à observer sur le terrain

A noter: Le mot espèce n'est pas utilisé ici dans son sens scientifique stricte et exact, il peut désigner un groupe taxonomique plus large (il y a plusieurs espèces de grenouilles, de saules ou d'éphémères dans le bassin genevois).

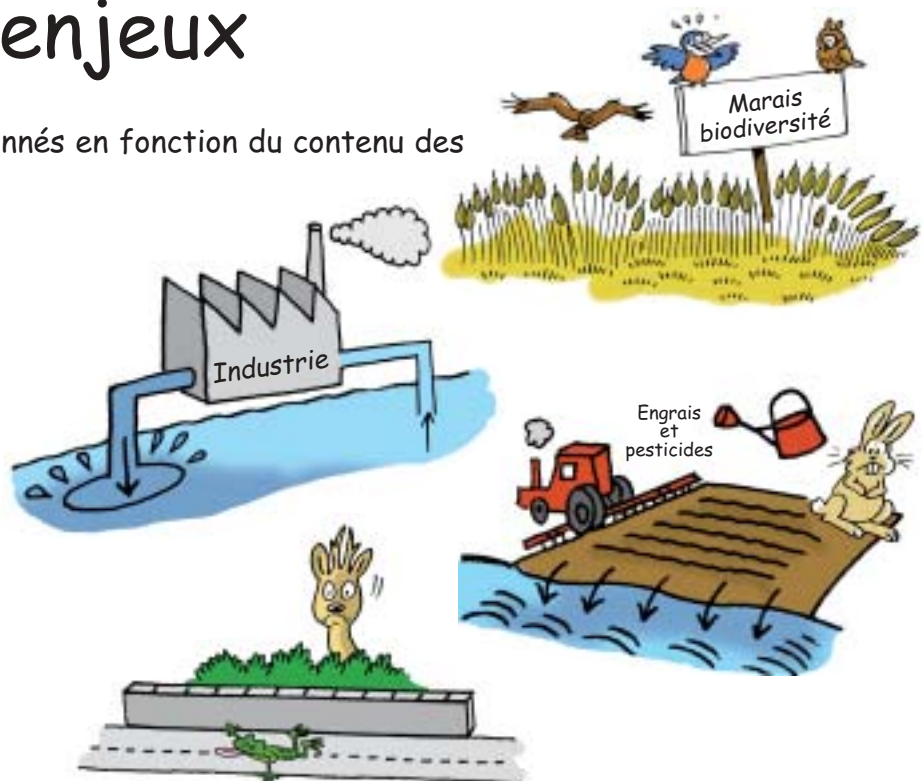
1. Le roseau
2. Le saule
3. L'éphémère
4. L'écrevisse
5. La truite
6. La grenouille
7. La salamandre
8. La couleuvre
9. Le martin-pêcheur
10. Le castor



# Liste des enjeux

11 enjeux ont été sélectionnés en fonction du contenu des contrats de rivières.

1. Crue
2. Etiage
3. Erosion
4. Barrières - obstacles
5. Biodiversité
6. Espèces indésirables
7. Loisirs et pêche
8. Ressource en eau
9. Pollution industrielle
10. Pollution agricole
11. Pollution domestique



## Liste des communes dont les écoles primaires peuvent bénéficier de l'animation " Contrat de rivières "

Contrats de rivières	Communes suisses	Communes françaises
<b>Sud-ouest lémanique</b>	Anières, Gy, Jussy, Hermance	Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Draillant, Excenevex, Fessy, Le Lyaud, Loisin, Lully, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex, Yvoire
<b>Pays de Gex</b>	<b>Vaud :</b> Chavannes-des-Bois, Chavannes-de-Bogis, Crans, Bogis-Bossey <b>Genève :</b> Bellevue, Collex-Bossy, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny-Chambésy, Satigny, Russin, Versoix	Cessy, Challex, Chevry, Collonges, Crozet, Echenevex, Farges, Divonne-les-Bains, Gex, Grilly, Péron, Pougny, Prévessin-Moëns, Ornex, Sauverny, Saint-Genis, Saint-Jean-de-Gonville, Segny, Sergy, Thoiry, Versonnex
<b>Foron</b>	Presinge, Puplinge, Thônex	Ambilly, Bons-en-Chablais, Cranves-Sales, Gaillard, Juvigny, Machilly, Saint-Cergues, Ville-la-Grand
<b>Genevois entre Arve et Rhône</b>	Avusy, Bardonnex, Bernex, Carouge, Chancy, Confignon, Genève, Laconnex, Lancy, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Soral, Troinex, Veyrier	Archamps, Beaumont, Bossey, Chênex, Chevrier, Collonges-sous-Salève, Dingy-en-Vuache, Feigères, Neydens, Présilly, St-Julien-en-Genvevois, Valleiry, Vers, Viry, Vulbens

## A qui s'adresser ?

[www.geneve.ch/contratderiviere](http://www.geneve.ch/contratderiviere)

### Sur Suisse :

#### Pour tous les contrats de rivières :

Etat de Genève, Département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Environnement  
 Domaine de l'eau : Service du programme de renaturation des cours d'eau et des rives (SCRER)  
 1, rue David-Dufour  
 Case postale 206  
 CH-1211 Genève 8  
 Tél : 0041/22 327 70 84  
 Fax : 0041/22 327 43 24  
 Site internet : [www.geneve.ch/eau](http://www.geneve.ch/eau)



### Sur France :

#### Contrat de rivières transfrontalier du Pays de Gex-Léman

Communauté de communes du Pays de Gex  
 Département Eau et Assainissement  
 426, chemin des Meuniers  
 F-01280 Prévessin-Moëns  
 Tél : 0033/450 40 84 48  
 Fax : 0033/450 40 85 77  
 Site internet : [www.cc-pays-de-gex.fr](http://www.cc-pays-de-gex.fr)

#### Contrat de rivières transfrontalier du bassin franco-genevois entre Arve et Rhône

Communauté de communes du Genevois  
 Site d'Archamps - Bât. ATHENA  
 F-74160 Archamps  
 Tél : 0033/450 95 92 60  
 Fax : 0033/450 95 92 69  
 Site internet: [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

#### Contrat de rivière transfrontalier du Foron

Syndicat Intercommunal d'entretien et d'aménagement du Foron du Chablais Genevois (SIFOR)  
 Mairie  
 Cours de la République F-74240 Gaillard  
 Tél : 0033/450 39 76 30  
 Fax : 0033/450 39 71 80

#### Contrat de rivières transfrontalier du Sud-ouest lémanique

Communauté de communes des Collines du Léman  
 Service contrat de rivière  
 Maison intercommunale  
 Le Petit Lieu F-74550 Perrignier  
 Tél : 0033/450 72 01 04

### Partenaires institutionnels associés:

**Pour le dossier pédagogique :** Département de l'instruction publique du canton de Genève et Rectorat de Grenoble.

**Pour les contrats de rivières :** Ministère français de l'Ecologie et du développement durable, Direction régionale de l'environnement Rhône Alpes, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Région Rhône Alpes, Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, Union européenne.

Graphisme : Christine Serex / Dessins : Alexis Nouailhat